

Le maire de la commune de Roubaix prévient les contribuables que le rôle de la contribution sur les billards publics et privés pour le 4<sup>e</sup> trimestre 1871, revêtu des formalités prescrites, est entre les mains du percepteur, et que chacun d'eux doit acquitter la somme pour laquelle il est imposé, dans les délais fixés par la loi, sous peine d'y être contraint par les voies de droit.

A Roubaix, le 2 juin 1872.

Le Maire.

J. DEREGNAUCOURT.

C'est à partir du 2 juin 1872, que court le délai de trois mois accordé aux contribuables pour adresser leurs réclamations à la Préfecture.

La nouvelle loi portant augmentation de la taxe des patentes pour plusieurs classes de contribuables, déterminées par la loi du 29 mars 1872, va commencer à recevoir son application. Un premier avertissement sera, sous quelques jours, adressé à tous les patentés se trouvant dans les catégories surtaxées; ces contribuables auront à acquitter, en 1872, neuf mois seulement de cette surtaxe, la loi ne prenant exécution que du 1<sup>er</sup> avril.

Le gouvernement attend de cet impôt nouveau un accroissement de recettes de 2,500,000 fr. environ par an. Cela compensera à peu près exactement la perte subie sur le droit de patentes par la cession de nos départements de l'Est.

On vient de mettre en circulation le nouveau papier timbré. L'aigle de filigrane est remplacé par une couronne de lauriers avec des mois : *Papier timbré, France*.

Les manifestations ont continué hier, pendant toute la journée. Des groupes d'hommes armés, portant une loque rouge autour du cou, ont parcouru certains quartiers de la ville.

A plusieurs reprises et en différents endroits, ils ont chanté ce qu'ils appelaient les *« cœurs des morts »* pour célébrer, disaient-ils, l'enterrement de la candidature Bergerot. Quels enfantillages!

On sait que le Cercle des Carabiniers a pris la détermination de faire annoncer par un coup de canon l'ouverture et la clôture du tir à la cible. C'était une petite pièce appartenant au corps des pompiers, qui servait à cet usage.

Hier, au moment de la clôture du Tir, la pièce a éclaté. Plusieurs personnes présentes ont reçu de légères contusions, et un jeune gargon, nommé Sauvage, a eu la cuisse cassée par un éclat. On l'a transporté à son domicile.

La cause de cet accident doit être attribuée, nous dit-on, au mauvais état de la pièce.

La loterie des élèves des dames Delay et Weyer a produit 100 francs qui ont été remis à M. le Secrétaire de la mairie avec prière de les faire parvenir au comité départemental de l'œuvre du sous-secrétaire.

Le tirage de cette loterie aura lieu jeudi 13, à trois heures, rue du Château, 39.

Ce matin, route de Croix, un jeune garçon a été renversé par un cheval attelé à une voiture de brasseur, et a été grièvement blessé aux cuisses.

Cet accident est dû à l'imprudence de la victime elle-même, qui, malgré les avertissements du conducteur de la voiture, persista à vouloir courir au milieu de la route.

Le *Matin* assure que le gouvernement aurait l'intention de mettre en disponibilité le général Théolog, commandant à Lille, et dont on a beaucoup parlé ces jours derniers à propos du mouvement électoral dans le département du Nord.

Le gouvernement achète en ce moment dans le commerce des quantités considérables de cuivre destinées à la fabrication de monnaies de bronze.

L'opération est les plus avantageuses. Un kilogramme de métal, achat et fabrication compris, ressort à 3 fr. 45 c. environ.

Ce même kilogramme, mis en circulation sous la forme de pièces de 5 et 10 centimes, vaut 10 francs.

La commission des marchés vient de désigner une sous-commission qui sera chargée exclusivement de préparer l'enquête sur le matériel du ministère de la guerre.

Parmi les onze membres qui font partie de cette importante sous-commission, nous remarquons les noms de MM. Maurice et Boduin, députés du Nord.

Au soleil levant, le quinze de ce mois la pêche sera ouverte. Pêcheurs endurcis, préparez vos lignes et vos hameçons, ça va mordre!

Le tribunal de Lille a rendu aujourd'hui son jugement dans l'affaire d'homicide par imprudence intentée aux Mises de Meurchin. M. Bruel, ingénieur, a été condamné à trois mois de prison et 30 fr. d'amende; M. Piquet, porion, à six jours de prison; Barbieu, à six jours de prison; M. Théry est acquitté sans frais.

Par décret du président de la République en date du 8 de ce mois, rendu sur la proposition du ministre de la marine et des colonies, M. le lieutenant de vaisseau Edouard Poitevin a été nommé chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur, pour services dévoués à l'armée du Nord et notamment au siège de Péronne.

ORCHES. — Notre marché aux grains du 10 courant était passablement approvisionné en toutes espèces de céréales, il s'y trouvait environ 1,500 hectolitres de blé exposés en vente sur notre place, mais les qualités laissent à désirer. Les blés de commerce ont conservé une certaine fermeté relative et les cours se sont fermés en hausse de 25 à 50 centimes par hectolitre. Assez de seigle sur le marché, mais peu d'acheteurs qui ne voulaient traiter qu'aux cours. — Les fèves sont assez demandées par le commerce. — L'avoine, dont l'approvisionnement est toujours considérable, a été vendue en hausse de 25 centimes par hectolitre. Les farines de la consommation ont gagné un franc par sac depuis huit jours, la boulangerie fait peu d'achats et donne la préférence aux farines secondaires.

Voici comment les cours se sont raisonnés :

Blé de choix, de 26 à 28; blé blanc, première qualité, de 25.25 à 27.25; blé gris, seconde qualité, de 24 à 26; seigle, de 12.75 à 14.75; fèves, de 13 à 15; avoine, de 6.75 à 8.75, le tout à l'hectolitre suivant mérite.

Peut-être marchés en grains oléagineux, la pluie, jusqu'ici, n'a pas fait de mal aux colzas en terre, mais il faudrait beaucoup de soleil pour faire mûrir la graine qui reste stationnaire. Le colza a été vendu de 30 à 32 francs l'hectolitre; le lin, peu demandé, se cote de 26 à 28 francs; la cameline, dont l'apport est assez restreint, s'est pris de 21 à 23 francs et à ce dernier prix on trouvait difficilement acheteurs.

BUSIGNY. — On nous écrit de cette commune que les houblons haussent considérablement, ils se vendent actuellement de 120 à 130 fr. les 100 kilogrammes.

Au dernier marché de Poperinghe, le houblon a été vendu de 130 à 135 francs, à cause du mauvais état des plantations, qui sont atteintes de vermine.

## Faits Divers

Le *Journal de Lyon* dit que M. Ch. Martin, architecte départemental, a failli être victime à Bourg, d'une odieuse tentative d'assassinat; il n'a dû la vie qu'à l'énergie de M. Méritan, économe des hospices.

Voici dans quelles circonstances cette tentative d'assassinat a eu lieu :

Samedi dernier, sur un rapport de M. Martin, la commission des hospices avait décidé qu'elle romprait son marché avec les entrepreneurs de la reconstruction de la Charité, et qu'elle ferait procéder bientôt à une nouvelle adjudication de ces travaux. De là un mécontentement que l'on craignait voir dégénérer en scène violente de la part des entrepreneurs.

M. Martin ayant refusé la fourniture de briques que M. Colin, l'un des entrepreneurs, lui présentait, ce dernier en parut si vivement irrité que son associé, M. Quarré, l'avait fait tout à coup retirer.

M. Martin était assis sur une pierre, où il écrivait. Colin, qui rôlait dans la cour et qui était à moitié ivre, arriva, en se glissant le long du mur, derrière M. Martin et lui tira à bout portant trois coups de revolver; le second atteignit M. Martin à la tête. M. Méritan, surveillant des travaux, qui se trouvait près de M. Martin, se saisit d'une pierre et en frappa violemment Colin à la face.

Une lutte s'engagea dans laquelle ces trois personnes tombèrent; l'assassin mordait de toutes ses forces M. Martin à la jambe, il ne lâcha prise que contraint par la violence des coups portés par M. Méritan.

L'assassin, aussitôt sa victime délivrée, courut se jeter dans une mare d'eau, d'où on ne le retira que déjà asphyxié.

Le suicide est chose très rare chez les musulmans. Voici cependant un exemple de suicide pour cause d'exaltation religieuse, que constate le *Courrier*, d'Oran :

Le 30 mai au matin, le nommé Addon ben Amar, âgé de 25 ans, journalier, se trouvant dans le marabout de la rue du Vieux-Château s'est volontairement coupé à partie superficielle du cou, à l'aide d'un couteau.

Interpellé à ce sujet, Addon a répondu qu'étant devenu grand-sultan, il voulait aller au paradis. Des renseignements recueillis, il résulte que ce Marocain donnait depuis la veille des signes d'aliénation mentale.

On l'a fait immédiatement entrer à l'hôpital civil. La blessure ne paraît pas présenter de danger.

Un singulier effet géologique se produisit, il y a plusieurs années, au pied du Saint Eynard.

Un hameau faillit être enseveli par des glissements de terrains qui, ainsi qu'une lave de pierre et de boue coulèrent pendant quinze jours sur le village menacé.

Le *Courrier de l'Isère* dit qu'aujourd'hui un autre phénomène a lieu au pied de la montagne au-dessus de l'endroit où jadis le terrain du vallon se mit en marche après s'être fendu en larges crevasses; un banc de rocher large, dit-on, de 7 à 8 mètres, se détache du Saint-Eynard sur une longueur de 400 mètres et des éboulements incessants se produisent journellement.

De plus on dirait que ce banc s'enfonce dans le sol amorti par les pluies. Un fort ruisseau qui descend de la montagne disparaît dans la fente, ses eaux sont absorbées par le sous-sol et faciliteront peut-être un autre glissement.

Des crevasses se remarquent en certains endroits du terrain; le chemin à dos de mulet qui conduit à la Grande-Chartreuse a été en partie coupé.

## Dernières Nouvelles

### Dépêches Télégraphiques

(Service particulier du *Journal de Roubaix*.)

Washington, 10 juin.

On assure que lord Granville a déclaré que l'ajournement de l'arbitrage était nécessaire pour le maintien du traité, et qu'il a proposé d'inviter collectivement les arbitres à s'ajourner à huit mois.

Londres, 10 juin.

Dans la course internationale de bateaux qui a eu lieu aujourd'hui, l'équipage américain a été battu par l'équipage anglais de vingt longueurs de bateau.

Bordeaux, 10 juin, 6 h. du soir.

L'abbé Junqua, ayant insulté les gendarmes chargés de l'arrêter, a été de nouveau condamné en police correctionnelle à 20 fr. d'amende. Il a été conduit immédiatement en prison, par suite du premier jugement devenu exécutoire.

Au fort du Ha, l'abbé Junqua a signé un pourvoi en cassation, avec l'assistance d'un notaire et d'un huissier.

Londres, 11 juin.

Les dépêches de New-York portent que l'Amérique se refusait à l'ajournement de l'arbitrage, mais ne le proposera pas elle-même.

## Commerce

Havre, 11 juin.

Dépêche de MM. Kablé, Boswillwald et Co. représentés par M. Bulteau-Desbonnet.) Ventes : 500 b.; marché calme, sans changement.

Liverpool, 11 juin.

Dépêche de MM. Kablé, Boswillwald et Co. représentés par M. Bulteau-Desbonnet.) Ventes : 1,000 b.; marché calme.

HAVRE. — Lundi 10 juin 1872. — Nous avons eu aujourd'hui des affaires bien régulières sans changement dans les prix qui restent bien tenus. On avait débuté ce matin au grand calme, mais peu à peu la demande est revenue et nous arrivons à quatre heures avec 1,505 b. disponibles, dont 366 Amérique, des Brésil, Oomra, etc.

A livrer nous avons noté deux affaires en Oomra : 100 b. fair par *Macedon en mer* à 105 fr., traitées samedi soir et 100 b. fair par *Camperdown* faites ce matin à 106 fr.

A terme, il y a peu de mouvement. On a fait en Louisiane, août à 136 fr. On fera septembre à novembre à 134 et novembre-décembre à 130.

Nous avons donné samedi l'extrait d'une circulaire de New-York du 24 mai, constatant le bon effet des pluies dans toute la région cotonnière. Nous trouvons, dans la circulaire de MM. Neill brothers et Co, du 7 courant, la confirmation des avis que nous avons empruntés à une publication américaine.

Après un rapport très-étendu de l'un des associés de MM. Neill brothers et Co, qui, vers le 15 mai, avait traversé les états cotonniers, et dont les appréciations n'étaient guère favorables, ces Messieurs ajoutent : « Depuis que ce qui précède était à l'impression, nous avons reçu la dépêche suivante par câble : « Rapports très-favorables sur la récolte qui s'est admirablement développée depuis les pluies de mai. »

Nous cotons :

Très ord. Louisiane	139	—
Low Midd. Louisiane en mer	140/41	—
ditto en charge	140/41	—
Ordinaire Fernambourg	132	—
Bon ordinaire Oomra	102	—
New Oomra en charge et en mer	105/6	—
Bon ord. Tinnivelly	100	—
Ordinaire Cocanadah	88	—
Bon ordinaire Bengale	72	—

Liverpool, 10 juin.

Ventes 12,000 b., calme, sans changement. Importations 4,000 b., dont 3,000 b. Amérique et 1,000 b. Egypte.

Liverpool, 10 juin.

Plus calme, ventes 12,000 b., prix fermes. Louisiane 11 7/8. Georgie 11 1/2. Oomra 8 1/2. Dhollerah 8 1/8. Bengale 5 3/4.

## Ville de Roubaix

### Cercle des Carabiniers Roubaisiens

Grand concours international de tir offert aux sociétés & amateurs français & étrangers les 13, 16, 17, 20, 23, 24 et 27 juin 1872

### CIBLE FIXE

AUX PLUS BEAUX BLANCS		
1 <sup>er</sup> PRIX. Six couverts d'argent	fr.	210
2 <sup>e</sup> id. Cinq id.	»	200
3 <sup>e</sup> id. Quatre id.	»	160
4 <sup>e</sup> id. Trois id.	»	120
5 <sup>e</sup> id. Une louche id.	»	100
6 <sup>e</sup> id. Deux couv. id.	»	80
7 <sup>e</sup> id. Un id.	»	40
8 <sup>e</sup> id. id.	»	40
9 <sup>e</sup> id. id.	»	40
10 <sup>e</sup> id. id.	»	40
11 <sup>e</sup> id. id.	»	40
12 <sup>e</sup> id. id.	»	40
13 <sup>e</sup> id. id.	»	40
14 <sup>e</sup> id. id.	»	40
15 <sup>e</sup> id. id.	»	40
16 <sup>e</sup> id. id.	»	40
17 <sup>e</sup> id. id.	»	40
18 <sup>e</sup> id. id.	»	40
19 <sup>e</sup> id. id.	»	40
20 <sup>e</sup> id. id.	»	40

### CIBLE A VOLONTÉ

aux points & aux plus beaux blancs

aux points		
1 <sup>er</sup> PRIX. Six couverts d'argent	fr.	210
2 <sup>e</sup> id. Cinq id.	»	200
3 <sup>e</sup> id. Quatre id.	»	160
4 <sup>e</sup> id. Trois id.	»	120
5 <sup>e</sup> id. Une louche id.	»	100
6 <sup>e</sup> id. Deux couv. id.	»	80
7 <sup>e</sup> id. Un couv. id.	»	40
8 <sup>e</sup> id. id.	»	40
9 <sup>e</sup> id. id.	»	40
10 <sup>e</sup> id. id.	»	40
11 <sup>e</sup> id. id.	»	40
12 <sup>e</sup> id. id.	»	40
13 <sup>e</sup> id. id.	»	40
14 <sup>e</sup> id. id.	»	40
15 <sup>e</sup> id. id.	»	40
16 <sup>e</sup> id. id.	»	40
17 <sup>e</sup> id. id.	»	40
18 <sup>e</sup> id. id.	»	40
19 <sup>e</sup> id. id.	»	40
20 <sup>e</sup> id. id.	»	40

aux blancs		
1 <sup>er</sup> PRIX. Six couverts d'argent	fr.	210
2 <sup>e</sup> id. Cinq id.	»	200
3 <sup>e</sup> id. Quatre id.	»	160
4 <sup>e</sup> id. Trois id.	»	120
5 <sup>e</sup> id. Une louche id.	»	100
6 <sup>e</sup> id. Deux couv. id.	»	80
7 <sup>e</sup> id. Un couv. id.	»	40
8 <sup>e</sup> id. id.	»	40
9 <sup>e</sup> id. id.	»	40
10 <sup>e</sup> id. id.	»	40
11 <sup>e</sup> id. id.	»	40
12 <sup>e</sup> id. id.	»	40
13 <sup>e</sup> id. id.	»	40
14 <sup>e</sup> id. id.	»	40
15 <sup>e</sup> id. id.	»	40
16 <sup>e</sup> id. id.	»	40
17 <sup>e</sup> id. id.	»	40
18 <sup>e</sup> id. id.	»	40
19 <sup>e</sup> id. id.	»	40
20 <sup>e</sup> id. id.	»	40

### Primes.

Pour 15 blancs une cuillère à café	fr.	5
id. 30 id. deux id.	»	10
id. 40 id. trois id.	»	15
id. 50 id. quatre id.	»	20
id. 60 id. cinq id.	»	25
id. 70 id. six id.	»	30
id. 80 id. un couv.	»	40

Lorsqu'un tireur aura touché le montant de l'une des primes désignées ci-dessus, il ne pourra plus concourir que pour des primes de 15 blancs qui pourront s'obtenir autant de fois qu'on y aura droit.

### DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1<sup>o</sup> — Le Tir commencera le 2 Juin à huit heures du matin, et se terminera chaque jour à sept heures du soir, avec interruption de midi à une heure; il sera continué les 3, 6, 9, 10, 13, 16, 17, 20, 23, 24, et 27, aux mêmes heures.

Sur la demande de 3 tireurs étrangers, le Tir sera ouvert les mardis 4, 11, 18 et 25.

Cette demande devra être faite au Secrétaire, la veille au plus tard.

2<sup>o</sup> — A la Cible fixe les prix sont acquis aux plus beaux blancs. Chaque amateur pourra tirer deux séries de dix balles, en payant 5 francs par série.

3<sup>o</sup> — A la Cible à volonté les prix sont acquis aux points et aux plus beaux blancs. Chaque amateur pourra tirer autant de séries qu'il le voudra en payant 1 fr. 50 par série de cinq balles.

4<sup>o</sup> — Le même tireur ne peut obtenir qu'un prix à la CIBLE FIXE et un à la CIBLE A VOLONTÉ. Lorsqu'il aura un point et un beau blanc à la cible à volonté, il devra opter pour le prix le plus élevé. En cas de parité, le point de l'emporte sur le blanc.

5<sup>o</sup> — Pour les tireurs qui auront obtenu des résultats égaux donnant droit à un prix, le tirage sera décidé par 1, 1, 1 et 1 en commençant par la dernière balle; en cas de nouvelle égalité, le plus beau blanc de la série adjugera le prix.

6<sup>o</sup> — Les cibles sont placées à la distance de 100 mètres, le blason est du diamètre de 50 centimètres avec un blanc de 10 c. et un visuel de 20 c., et divisé en cinq cercles; le blanc compta pour 5 points, le visuel pour 4 points, le troisième cercle pour 3 points, le quatrième pour 2 points et le cinquième pour 1 point.

7<sup>o</sup> — Il ne sera admis à ce concours que des armes sans tunnel, ni borjons, ni double détente.

8<sup>o</sup> — Les séries seront nominatives.

9<sup>o</sup> — Les blancs seront communiqués aux tireurs après chaque demi-jour.

10<sup>o</sup> — Les gagnants pourront réclamer en espèces la valeur des prix, en présentant le secrétaire deux jours avant la distribution des prix.

11<sup>o</sup> — Des armes, système *Ghaize de Liège*, seront mises à la disposition des tireurs. La charge sera fournie à raison de 5 centimes et l'arme présentée chargée.

12<sup>o</sup> — Tous les jours de Tir, de sept à huit heures du matin, la cible N<sup>o</sup> 3 sera à la disposition des tireurs qui voudront régler leurs armes.

13<sup>o</sup> — La distribution des prix aura lieu le 7 juillet, Café de la Coupe d'Or, rue d'Inkermann, à onze heures du matin.

14<sup>o</sup> — Toute personne ne faisant pas partie de la Société pourra assister au tir en prenant une série qui lui servira de carte d'entrée.

15<sup>o</sup> — Un règlement auquel tous les tireurs devront se conformer sera affiché dans la salle du tir.

16<sup>o</sup> — La Commission jugera sans appel de tous les cas imprévus.

Le président  
ACHILLE BOUSSUT.  
Le secrétaire  
L. ECKMAN fils.

### VILLE DE ROUBAIX.

### Cours public de physique.

Mercredi 12 juin, à 8 h. 1/4 du soir.

Expérience avec la machine pneumatique.

La Presse est actuellement journal du matin pour toutes les localités desservies à les courriers partant de Paris le matin, — restant journal du soir pour toutes les localités que ne desservent pas ces courriers ou qu'ils desservent tardivement.

La Presse, organe d'une politique nouvelle qui veut fonder le Gouvernement sur la base de l'ordre, de la liberté et du progrès, reçoit les inspirations toujours si libérales et si patriotiques de M. le Vicomte de la Guéronnière.

M. Michel Chevalier, l'illustre défenseur de la liberté commerciale, traitera les questions économiques et financières aujourd'hui plus importantes que jamais.

Les autres parties du journal sont confiées à des écrivains de premier ordre.

2368.

On introduit chaque jour en thérapeutique des succédanés de l'huile de Foie de Morue, dont la plupart n'ont pas la moindre valeur. Le *Sirope de Ralfoit iodé préparé à froid*, de M. Grimault, réunit seul tous les avantages médicaux; aussi, le docteur Guibout, médecin des hôpitaux de Paris, en parle en ces termes :

Le *Sirope de Ralfoit iodé* a tous les avantages de l'huile de Foie de Morue sans en avoir tous les inconvénients; stimule l'appétit et relève les forces de l'organisme; par la quantité d'iode qu'il contient, il exerce la plus heureuse influence sur les fonctions respiratoires, il est utile spécialement au début de la phthisie pulmonaire; son action n'est pas moins efficace dans les affections scrofuleuses et rachitiques. — Dépôt dans toutes les bonnes pharmacies. — Dépôt à Roubaix, ph. Coille. 1918

Le *Phosphate de fer de Leray*, docteur en sciences, est toujours sans rival pour la guérison des maux d'estomac, des pâles couleurs, de l'appauvrissement du sang et de la leucorrhée. Voici le résumé de l'opinion de deux des princes de la science :

« Il faut le classer parmi les ferrugineux qui vont bien aux malades dont les organes digestifs supportent mal les préparations de fer. — SOUBRIERAN, professeur aux Ecoles de médecine et de pharmacie. »  
« C'est, selon moi, la meilleure des préparations ferrugineuses, et dont l'administration dont les résultats les plus rapides. — ANAN, médecin de l'hôpital Sainte-Eugénie. — Dépôt dans toutes les bonnes pharmacies, à Roubaix Coille. 1914

### EN VENTE

A LA LIBRAIRIE ALFRED REBOUX, rue Nam 1.

## OFFERTOIRE

### POUR ORGUE

PAR M. CÉSAR DELESPAUL

## LES RUBIS

Fantaisie-Polka

PAR M. CÉSAR DELESPAUL

### Specialité de dentiers en tous genres

Traitement spécial pour le

### REDRESSEMENT DES DENTS

## VERBAUGGÆ

DENTISTE

BREVETÉ PAR S. M. LE ROI DES BELGES

RUE D' L'HOSPICE, 8, ROUBAIX

### BOURSE DE LILLE

DU 10 JUIN 1872</